



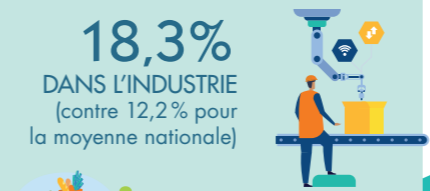
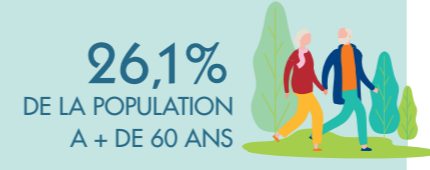
FOCUS

UN PROJET POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE. IL S'AGIT DE DÉFINIR UNE FEUILLE DE ROUTE QUI GUIDE ET ORGANISE L'ACTION PUBLIQUE POUR LE VAL DE DRÔME, EN TENANT COMPTE DU FONCTIONNEMENT RÉEL DU TERRITOIRE ET DE L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE DES HABITANTS.

Tertiariation de l'économie, concentration des centres de décisions dans les grandes villes, diminution de la taille des ménages, vieillissement de la population, développement du travail féminin, explosion des mobilités professionnelles... de nombreux facteurs ont modifié ces dernières années le fonctionnement des territoires. Désormais, chaque individu a un territoire dans lequel il dort et des territoires dans lesquels il vit. Les modes de vie sont plus individualisés et multiplient à l'infini les usages des territoires. Les besoins sociaux augmentent en lien avec la hausse des familles monoparentales ou l'allongement de l'espérance de vie. L'économie tertiaire s'organise aujourd'hui avec des pôles productifs plutôt dans les grandes villes, et des activités dites «présentielles» (commerce, tourisme, restauration...) qui font vivre les territoires moins urbains.

En somme, que ce soit en matière économique ou sociale, les frontières administratives sont dépassées par les échelles de pratiques des territoires qui se retrouvent en forte interaction les uns avec les autres. Les collectivités se retrouvent de plus confrontées à une baisse de leurs ressources, liée notamment aux baisses des dotations de l'État et à des besoins de services sans cesse croissants. Enfin la crise sanitaire a aussi des conséquences sur l'évolution de la société et des mentalités. Elle installe tout d'abord comme tendance lourde la pratique du télé-travail, et de fait des changements dans la vie des territoires en termes de déplacements et consommation notamment. Elle marque aussi la limite des pôles urbains dans leur capacité à résister aux épisodes de crise ou leur capacité à protéger leurs habitants. Désormais on s'interroge sur la capacité des territoires à être «résilients», à s'adapter et développer leur autonomie sanitaire et alimentaire.



UNE DÉMARCHÉ STRATÉGIQUE

L'élaboration d'un Projet de Territoire est une véritable démarche stratégique. Elle va formaliser une vision de l'avenir du territoire, définir les enjeux auxquels il est confronté, fixer les priorités pour les 10-15 années à venir, élaborer les politiques et actions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux et ces priorités. En tenant compte de l'évolution des territoires et des modes de vie des habitants, elle va aussi réfléchir à l'articulation entre l'action communale et l'action intercommunale et ainsi répartir les rôles entre communes, intercommunalités, sans oublier les structures de coopérations avec d'autres territoires.

EN RÉSUMÉ, LE PROJET DE TERRITOIRE VA PERMETTRE DE :

- faire émerger la vision souhaitée du développement du territoire
- élaborer les politiques publiques pour y répondre en veillant à l'échelle la plus adaptée pour les déployer
- définir les enjeux auxquels répondre
- fixer des priorités et faire des choix, en fonction des ressources disponibles

Le Projet de Territoire ainsi élaboré servira de feuille de route pour l'action publique en Val de Drôme et guidera toutes les réflexions à venir comme un outil d'aide à la décision.



ENQUÊTE PUBLIQUE DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

La démarche de Projet de Territoire s'appuie sur une forte mobilisation des élus, intercommunaux et communaux. Des ateliers de travail mais aussi des entretiens individuels, notamment avec les vice-présidents du Val de Drôme et chaque maire des communes du territoire, sont ainsi organisés. Une analyse de données socio-économiques vient aussi enrichir la réflexion avec un état des lieux réel du territoire, des habitudes et modes de vie des habitants.

Pour que les habitants soient aussi entendus, la démarche prévoit une large phase d'écoute citoyenne. Un sondage téléphonique auprès d'un panel représentatif d'habitants (basé sur la population réelle du territoire en termes de sexe, d'âge et de lieu de domicile) est lancé de mi-avril à mi-mai. Les interrogés pourront ainsi donner leur avis sur le territoire, leurs attentes et priorités sur l'action publique. L'enquête est également en ligne et ouverte à tous ! Ceux qui n'auront pas été contactés par téléphone peuvent aussi répondre en ligne sur www.valdedrome.com du 26 avril au 20 mai.